



## Réunion « La Filière Liège dans le Var » du 18 décembre 2014 à 9h30 à la CC Cœur du Var, au Luc

### Compte Rendu

#### Membres présents :

Claude Audibert (Président ASL); Georges Franco (Trésorier ASL); Chloé MONTA (Ingénieur Forestier ASL); Gisela SANTOS MATOS (Technicienne Forestier ASL);  
Frédéric-Georges Roux (Président du SPFSV);  
Bernard CABANNES (Ingénieur Forestier CRPF);  
Christian SALVIGNOL (Directeur Centre Forestier PACA); Philippe BERTAUT (Responsable Formation Centre Forestier PACA);  
Gaétan HAWADIER (Responsable Marketing, Estandon Vignerons); Claire MEZIERES (Responsable Qualité, Estandon Vignerons);  
Pierre-Alex ANGE (Commercial DIAM), Toufik KHARBECHÉ (Directeur des Achats DIAM – Division Bouchage);  
Alain SCHMITT (Directeur de Ventes, DIAM);  
Yves AQUADRO (Domaine de la Fouquette); Bernard PICHAUD (Domaine de la Fouquette);  
Patrick GUALTERI (Domaine Pas du Cerf);  
Fabienne TANCHAUD (Chargée de mission filière bois, Conseil Général du Var);  
Guy BERNADES (DRAAF PACA),  
Ludivine GUY (Chargée de Mission Forêt Modèle de Provence).

#### Membres excusés :

Charles Laugier (Conseiller Régional délégué à la Forêt, Conseil Régional PACA);  
Chantal GILLET (Service Forêt et Développement Agricole, Conseil Régional PACA);  
Muriel ESCOFFIER (Service Forêt et Développement Agricole, Conseil Régional);  
Grégory CORNILLAC (Chargé de mission filière bois et politiques territoriales, Communes Forestières Cœur du Var);  
Michel DARD (Chambre de L'Agriculture, CRPF et SPFSV); Louis AMANDIER (CRPF PACA).

### Resumé

---

C'est au Luc, dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur Du Var dans un climat d'échanges très constructifs et une synergie très agréable et harmonieuse entre experts forestiers, industriels du bouchon, vigneron et financeurs, que s'est déroulée la réunion « La Filière Liège dans le Var ».

Dans ce contexte, L'ASL, le Centre Forestier de la Région Paca, DIAM et Estandon Vignerons ont organisé cette réunion et travaillent ensemble sur la démarche du développement durable et responsable de la suberaie varoise.

Au cours de cette réunion divers axes de cette démarche ont été présentés, notamment :

- 1. Le contexte actuel de la filière liège et des suberaies dans le Var ;**
- 2. Potentiel liège dans le Var ;**
- 3. Proposition d'une stratégie de relance – Bouchon liège du var**
- 4. Programme d'actions – Formation « subericulteur » et la gestion responsable et durable de la forêt varoise**
- 5. Intérêt économique pour tous les acteurs de la filière.**

## Ouverture de la Séance

---



M. Claude Audibert, président de l'ASL Suberaie Varoise a fait l'ouverture de cette matinée d'échanges. Il a remercié l'ensemble des invités et partenaires présents. Il a aussi profité de l'occasion pour remercier les partenaires financiers de l'ASL, le Conseil Régional, le Conseil Général du Var, la DDTM et la DRAAF pour leur implication dans le développement de la filière liège dans le Var.

Trois intervenants se sont succédé pour nous parler des axes ciblés ci-dessus.

### Axe 1, 2 et 5 - Le contexte actuel de la filière liège, son potentiel dans le Var et intérêt économique, par Chloé MONTA, Ingénieur Forestier ASL



Après un rappel du passé florissant de la filière liège dans le Var aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, Chloé Monta présente la situation actuelle de ce patrimoine culturel et naturel abandonné. Il n'existe plus que deux transformateurs de liège dans le Var : ils travaillent 300 tonnes par an et imposent un rachat du liège aux leveurs à faible prix. Une bonne partie de l'amont de la filière est donc souterraine, avec un nombre très réduit de leveurs locaux compétents et déclarés. Cette absence de revenus a provoqué depuis 50 ans et jusqu'à maintenant le désintérêt des

propriétaires privés qui abandonnent la gestion de la forêt.

Le Massif des Maures est capable de fournir annuellement 10 à 15 fois plus de liège, le potentiel existe, il est donc nécessaire de travailler les besoins importants pour relancer la filière aussi bien au niveau sylvicole qu'économique.

La stratégie de relance passe par :

- l'amélioration continue de la connaissance de l'état des suberaies (cartographie, suivi de santé);
- une meilleure gestion des forêts pour régénérer ces suberaies vieillissantes et rentabiliser les exploitations en arbres entiers;
- le regroupement des propriétaires pour cette forêt privée à 80% mais très morcelée : 230 adhérents en 2015, l'ASL veut augmenter ce nombre;
- le partenariat avec DIAM dans le projet de valorisation « le bouchon en liège du Var » ;
- poursuivre les efforts de débouchés pour le liège isolant, avec les démarches de Maures Bois Energie de séparer le liège du bois après broyat des arbres exploités,
- le partenariat avec le Centre Forestier de la Région PACA, dans une formation de leveurs de liège à réaliser en juin 2015 pour la professionnalisation de la filière.



Toufik KHARBECHÉ, Directeur des achats chez DIAM - Division Bouchage dit qu'actuellement l'entreprise achète entre 20 000 et 30 000 tonnes de liège par an, dont le premier pays fournisseur est le Portugal. En France, DIAM a acheté cette année seulement 80 tonnes ce que correspond à 0.32% du total des achats. Il travaille avec des contrats d'achat, en France nous avons un contrat d'achat de 10 ans avec les Pyrénées Orientales, et il est aussi possible de faire le même avec le Var.

Toufik Kharbeche explique que DIAM, en tant qu'entreprise française, veut s'engager dans la valorisation d'un produit local, qui générera de la valeur ajoutée à toute la filière liège et dans toute la région, mais qu'en même temps ce produit soit le fruit d'une gestion responsable et durable.

« Il faut une traçabilité du bouchon liège du Var dit Claire Mézières, responsable de qualité chez Estandon Vigneron. Nous sommes aussi partenaires de ce projet de valorisation du liège varois, mais nous ne pouvons pas courir de risque, par exemple des levées de liège avec des leveurs non déclarés. »

Avec les exigences de plus en plus fortes du marché et des consommateurs, il est important aujourd'hui de travailler avec une économie «clean».

Chloé Monta explique que l'ensemble des chantiers encadrés par l'ASL Suberaie Varoise sont très surveillés :

- l'entreprise prestataire doit être à jour de ses obligations légales et sociales (immatriculation de l'entreprise, attestation URSSAF ou MSA, attestation du Service des impôts, déclarations d'embauche, pièces d'identités, assurance responsabilité civile),
- le chantier fait l'objet d'un contrat signé entre le propriétaire, l'entreprise prestataire et l'ASL Suberaie Varoise qui explicite les responsabilités de chacun.

Ensuite, l'ASL, par son statut d'association bénéficiaire de subventions publiques, est contrôlée annuellement par un commissaire aux comptes.

Enfin, Chloé Monta présente la certification PEFC garantissant l'origine durable du liège et le respect de règles techniques de gestion et d'exploitation, incluant les aspects réglementaires. Elle promeut cette certification auprès de ses adhérents pour une gestion forestière durable et responsable de leurs forêts et pour avoir une valorisation ajoutée de leurs produits. Les leveurs qui interviennent ensuite sur ces propriétés certifiées doivent également signer un cahier des charges spécifiques à l'exploitation du liège, rédigé selon des directives nationales de PEFC France et validé au cours de l'Assemblée Générale de PEFC France du 4 juin 2013. Elle propose que cette certification soit mise en place dans le partenariat avec DIAM pour que le bouchon puisse être également certifié PEFC.

Christian Salvignol, directeur du Centre Forestier de la Région PACA, dit que tous les élèves du Centre de la Bastide des Jourdans sont informés et connaissent bien l'importance de la certification. Le Centre Forestier est très actif et joue un rôle important dans la démarche de certification PEFC des entreprises forestières.

Toufik Kharbeche propose que DIAM finance l'adhésion des propriétaires à la certification PEFC.

Bernard Cabannes du CRPF explique que ce n'est pas une bonne idée car les propriétaires doivent faire cette démarche volontairement et que l'adhésion sur 5 ans n'est pas très chère.

Toufik Kharbeche dit qu'il faut s'inspirer des techniques et méthodes avancées utilisées au Portugal et en Espagne pour gagner du temps. Il convient aussi d'optimiser au maximum la matière première, chez DIAM par exemple la poussière produite par la transformation du liège est récupérée pour alimenter les préparateurs qui font bouillir les planches de liège. DIAM a enfin testé au Portugal une technique de compactage/décompactage qui leur permet de gagner 15% sur le transport en transportant le liège en granulé de 3 mm, compacté en bloc de 1m<sup>3</sup> de liège.

### **Axe 3 - Proposition d'une stratégie de relance – Bouchon liège du var, par Pierre-Alex Angé, Responsable de secteur DIAM**



L'entreprise DIAM, une des deux filiales du groupe OENEO, est leader mondial du bouchon en liège technologique de dernière génération. Les ventes de DIAM ont fortement progressé depuis 2009 passant de 1 milliard en 2009 à 1,5 milliard en 2013.

Leur succès repose sur un niveau élevé de garanties de leurs bouchons, obtenus par la mise en œuvre de deux brevets, le procédé diamant qui permet de nettoyer le liège de toute contamination par un procédé de chimie verte non polluant, le CO<sub>2</sub> supercritique éradiquant ainsi le risque de « goût de bouchon », et un brevet moulage qui permet d'assurer la maîtrise de la perméabilité des bouchons et leurs propriétés mécaniques.

Le liège du Var est une ressource que DIAM peut protéger en grande partie grâce à la viticulture régionale, débouché local potentiellement important. Il souhaite développer un bouchon haut de gamme en liège issu des forêts locales gérées de

façon responsable et durable et redynamiser, par ce biais, la filière.

Actuellement la société Diam a deux unités de production en Espagne et aura bientôt une troisième en France, plus précisément à Céret.

Cette unité de production à Céret qui démarre au 15 juin 2015 va quasi doubler notre capacité de production dit Toufik Kharbeche.

M. Gualtieri, Château Pas du Cerf et propriétaire forestier, demande des informations relatives la colle utilisée dans le procédé d'agglomération.

Pierre Alex Angé précise qu'il s'agit d'une colle apte au contact alimentaire, sans phtalates et sans relargage dans le vin (mesures faites sur 15-20 ans, étude sur l'alimentarité des bouchons à très long terme avec une instance sanitaire américaine). Il n'y a pas non plus de problème d'oxydation et hétérogénéité. DIAM emploie beaucoup de moyens dans sa branche « recherche et développement » pour pouvoir remplacer les deux intrants que sont les microsphères et la colle par des produits bio-sourcés.

M. Gualtieri témoigne de la qualité des bouchons DIAM et vient de prendre du DIAM 30 pour un rouge de garde du Château Pas du Cerf.

Diam développe le liège de provenance auprès de Vignerons de Château Neuf du Pape. En Alsace et Bourgogne 25% des clients sont potentiellement intéressés par le liège de France. La France est le premier client pour la vente des bouchons DIAM avec environ 30% de la production.

Claire Mézières demande le prix des bouchons DIAM.

Alain Schmitt, directeur des ventes chez DIAM, répond qu'il y a trois niveaux de prix :

- Bouchon colmaté = 3-4 cts/€
- DIAM standard = 8-10 cts/€
- DIAM haut de gamme = 20-40 cts/€

Si chaque viticulteur varois achète 1 000 bouchons DIAM en liège du Var, cela permettra d'acheter 700 à 800 tonnes de liège varois, de créer et de valoriser un produit d'origine française.

Estandon Vigneron représente à lui seul 10 % du marché de l'AOC Vins de Provence.

Fabienne Tanchaud du Conseil Général du Var propose de faire passer un article dans le magazine Var Mag qui est distribué dans tout le département à plus de 175 000 foyers, pour communiquer sur ce partenariat économique et sur la formation proposée par le Centre Forestier de la Région PACA.

Toufik Kherbèche prend l'engagement d'acheter 50 tonnes de liège à l'ASL en 2015 dans les mêmes conditions financières et propose de formaliser cet engagement par un contrat sur plusieurs années, 3 ou 5 ans par exemple.

#### **Axe 4 - Programme d'actions – Formation « subericulteur » et la gestion responsable et durable de la forêt varoise**



Le Centre Forestier de la Région PACA, situé à la Bastide des Jourdans dans le Vaucluse, forme depuis plus de 30 ans aux métiers de la forêt, tout en prenant en compte la gestion durable de la forêt : sa protection et conservation, sa biodiversité, la production et l'exploitation de bois respectueuses des équilibres naturels, l'adaptation de nos forêts et la satisfaction des besoins sociaux avec des méthodes de travail respectueuses de l'environnement pour la pérennité des massifs qui sont autant de thématiques abordées..

Le Centre Forestier présente la formation « Subericulteur », qui vient d'être mise en place en partenariat avec l'ASL, pour répondre au besoin urgent de reconstituer et professionnaliser la filière liège dans le Var. Son objectif est de former des nouveaux leveurs de liège pour régler le problème de manque de leveurs officiels.

Les personnes qui pourront bénéficier de cette formation, seront les propriétaires forestiers, les entrepreneurs de travaux forestiers, les élagueurs qualifiés, les salariés en contrat de professionnalisation, particuliers, chefs d'entreprises et même les viticulteurs.

Cette formation aura lieu dans le territoire du chêne-liège, sur le terrain et avec une ouverture sur le monde. La première formation plus pratique et plus courte sera réalisée en juin-juillet de 2015, puis une deuxième formation, plus longue sera réalisée en septembre 2015.

Cette formation sera le fruit d'une alliance de compétences entre le Centre Forestier et l'ASL, pour garantir aux propriétaires une bonne gestion de leurs suberaies, pour valoriser et protéger la forêt méditerranéenne,

dynamiser l'activité de la filière et assurer une qualité et quantité de production pour l'industrie de transformation.

L'objectif de la formation plus longue est de former des professionnels capables de gérer une suberaie en prenant en compte les exigences de gestion sylvicole, assurer l'entretien des suberaies et la récolte du liège.

Comme prérequis, il sera exigé d'avoir des connaissances sur la gestion forestière et/ou sur la biologie de l'arbre, d'avoir un niveau de qualification 4 ou 5 (équivalent à un CAP ou Bac pro) et de maîtriser les outils de coupe (tronçonneuse et débroussailleuse).

Cette formation aura une durée de 210 à 450 heures, dont 30% de théorie et 70% de pratique.

**Le contenu de la formation est le suivant :**

1. Définir les caractéristiques de la forêt méditerranéenne et ses modes de gestion – 30h00
2. Entretien ou réhabiliter une suberaie dans le respect du cahier de charges, de la sécurité et de l'environnement – 105h00
3. Justifier les interventions à réaliser sur le chêne liège – 105h00
4. Identifier les bonnes conditions pour réaliser la récolte du liège – 35h00
5. Lever le liège – 175h00

Christian Salvignol demande s'il existe des formations de lever le liège au Portugal.

Gisela Santos Matos répond que non, le savoir-faire est transmis depuis des années de père en fils.

Christian Salvignol dit qu'il sera intéressant de réaliser un projet pour créer un certificat de compétences de lever le liège commun aux pays qui ont la culture de lever le liège, de manière à uniformiser ce métier à l'échelle européenne.

DIAM propose que venir faire une présentation à la Bastide.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h30.

Fait au Luc, le 9 janvier 2015.

Claude Audibert  
Président de l'ASL

Christian Salvignol  
Directeur du Centre Forestier

Toufik Kharbeche  
Directeur D'achats DIAM

Philippe Brel  
Directeur Général  
Estandon Vignerons